



Communiqué de presse

Le #Dom Talence 's Day : une journée pour les intervenants à domicile Le Service Autonomie à Domicile a 60 ans

Mardi 19 mars, Talence mettra à l'honneur ses intervenants à domicile et fera découvrir le métier d'intervenant et les formations pour y accéder. Ce sera aussi l'occasion de fêter les 60 ans du Service Autonomie à domicile.

Le #Dom Talence 's Day se déroulera mardi 19 mars, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h, à l'espace François Mauriac. Cette journée, ouverte au public, a pour objectif de faire mieux connaître le métier d'intervenant qui regroupe les aides à domicile et les auxiliaires de vie. À Talence, le SAD du CCAS accompagne près de 400 personnes toute l'année avec une cinquantaine de professionnels. Le Service Autonomie à Domicile est dédié au soutien et à l'assistance des seniors et à celui de leurs aidants. Un simple appel permet de prendre rendez-vous avec un référent social, disponible pour apporter son aide.

S'informer sur le métier d'intervenant à domicile

La journée sera organisée en collaboration avec le Service emploi et plusieurs partenaires - IRTS Aquitaine, GRETA/CFA, BAAM, France Travail, ERIP, ReSanté vous, CFA SYMPHONIE, GEIQ SAGE. Les personnes en recherche d'emploi ou désireuses de changer d'activité professionnelle pourront s'informer sur les formations spécifiques de l'aide à domicile, notamment par le biais de stands pédagogiques sur la formation, d'ateliers, d'un simulateur de vieillesse, de casques de réalité virtuelle, d'un quizz et d'un parcours ludique de découverte.

Le SAD: 60 ans de savoir-faire

L'anniversaire du Service Autonomie à Domicile va réunir ceux qui le font vivre par leur engagement et leur dévouement : les intervenants à domicile et les partenaires du quotidien (infirmiers - médecins traitants - Service de Soins d'Infirmiers À Domicile (SSIAD) de Bagatelle) ainsi que les familles.

En 1964, le BAS - Bureau d'Aide Sociale - devenu depuis le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) lance une nouvelle prestation, l'aide-ménagère, pour apporter aux personnes âgées isolées une aide morale et matérielle et leur permettre un maintien à domicile le plus long possible. À l'époque, Talence est la première commune de l'agglomération bordelaise à proposer ce service, à un moment où la vision de l'aide sociale se structure et évolue vers une offre davantage centrée sur la prévention et l'accompagnement.

À l'origine, le SAM compte cinq aides ménagères et la Ville 27 000 habitants. Dans les années 80, l'effectif compte une quarantaine d'aide-ménagères pour un peu moins de 300 bénéficiaires. Aujourd'hui, le SAD - Service Autonomie à Domicile - emploie une cinquantaine d'intervenants pour environ 400 bénéficiaires maintenus à domicile ou logés dans les RPA de la Ville, Mon Village et Bel-Air. Ces chiffres vont croitre encore, avec le vieillissement de la population et l'enjeu d'un maintien à domicile le plus tardif possible. Aujourd'hui, le métier d'aide à domicile s'est professionnalisé, avec notamment la création d'un diplôme d'État d'auxiliaire de vie. Ses prestations se sont diversifiées, avec le portage de repas ou l'accompagnement aux courses pour les personnes vivant en RPA. Le SAD collabore activement avec le service seniors pour les activités proposées aux personnes âgées.

Info : **Service Autonomie à Domicile** - 05 56 84 78 75 - **Service emploi** - 05 56 84 78 95 Hôtel de Ville - rue du professeur Arnozan - 33400 Talence

